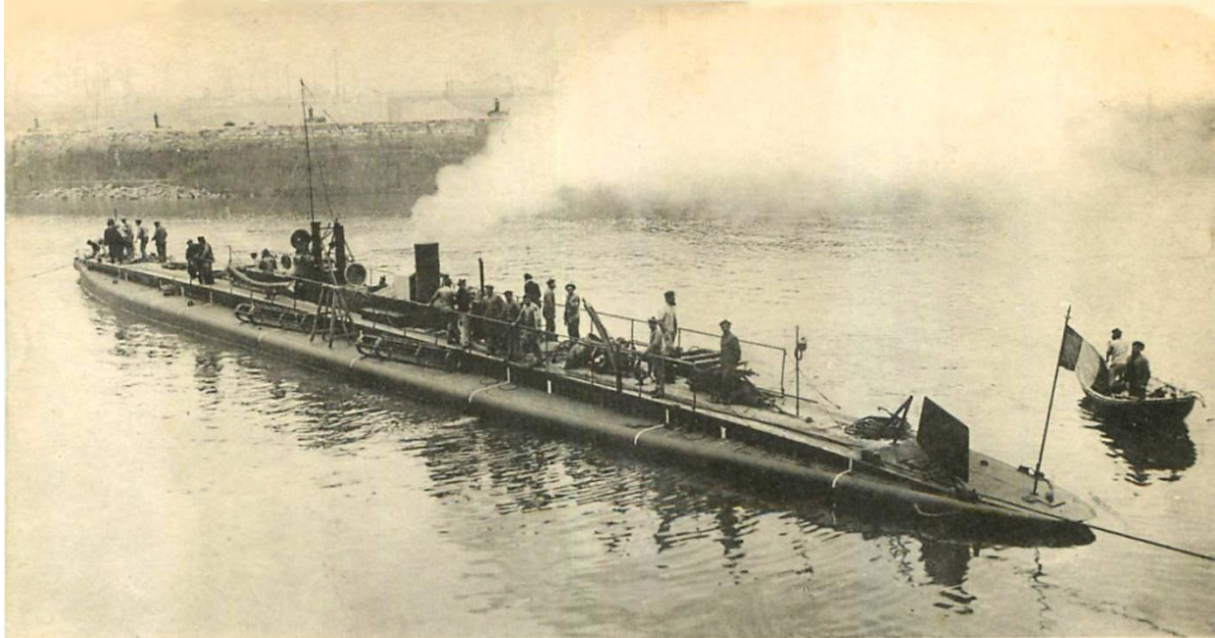


VENDÉMIARE — Sous-marin de haute mer
du type *Pluviôse* (1910~1912)



CHERBOURG - 8 Juin 1912 - Le Sous-marin " VENDÉMIARE ", du type Pluviôse, coule, après une collision avec le " SAINT-LOUIS ", en face du cap de la Hague, par 56 mètres de fond
24 hommes sont à bord



Le Submersible « Vendémiaire » atordé et coulé par le Cuirassé « St-Louis » au large de la Hague par plus de 50 mètres de fond - 24 victimes - 8 Juin 1912

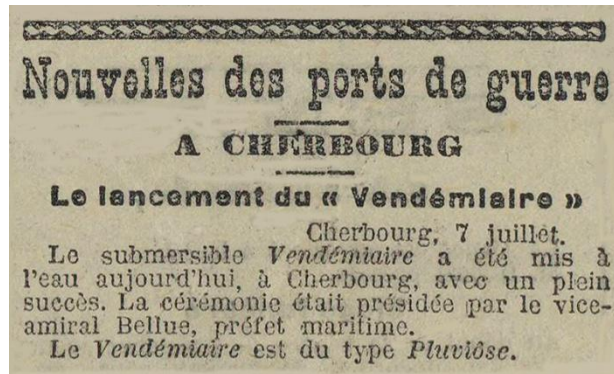


Vendémiaire — Sous-marin de haute mer du type **Pluviôse** (1910~1912)

Lancement du sous-marin de haute mer Vendémiaire

[Arsenal de Cherbourg, 7 juillet 1910]

- *La Dépêche de Brest*, n° 9.073, Vendredi 8 juillet 1910, p. 2.



Caractéristiques générales. — Déplacement : 398 t. Dimensions : 51,12 x 4,97 m. Tirant d'eau arrière maximum : 3,12 m. Propulsion : Machine à vapeur dotée d'une chaudière Du Temple, développant 700 cv ; deux hélices. Vitesse maxima : 22 nd. Effectif : Deux officiers et 22 hommes.

• Loi du 13 juillet 1911 portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1911 (*J.O. 14 juill. 1911, p. 5.690*). États annexés : Ministère de la Marine – État H. : Liste des constructions neuves à continuer ou à entreprendre pendant l'année 1911. (p. 5.732 et 5.733). – 2^e Partie : Navires construits dans les arsenaux (p. 5.764 et 7.565).

Ouverture de la procédure de déclaration judiciaire de décès

- *Journal officiel* du 24 octobre 1912, p. 9.056.

Par application de l'article 90 du code civil, modifié par la loi du 8 juin 1893, le ministre de la marine a requis, le 23 octobre 1912, M. le procureur général près la cour d'appel de Caen (Calvados), de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des officiers, officiers mariniers et marins disparus dans le naufrage du sous-marin *Vendémiaire* le 8 juin 1912, dont les noms suivent :

Prioul (Maurice-Vincent-Marie-Hilaire), lieutenant de vaisseau.

Audic (Michel-Jean-Eugène-Marie), enseigne de vaisseau.

Le Perf (Joseph-Marie), premier maître électricien.

Corne (François-Louis), premier maître électricien.

Juguin (Charles-Marie-Louis), maître mécanicien.

Lallement (Nicolas-Edmond), maître mécanicien.

Lozach (Jean-Marie), second maître électricien.

Nicolas (Jean-François-Marie), second maître électricien.

Le Meur (Albert-Mathurin), second maître électricien.

Sénéchal (François), second maître électricien.

Cloquette (Louis-Charles-Eugène), second maître mécanicien.

Simon (Emmanuel-Pierre), second maître mécanicien.

Matelot (Edmond-René-Ange), second maître mécanicien.

Desmedt (Aimé-Marcel-Irénée), second maître mécanicien.

Antoine (Marcel-Pierre-Christophe), second maître mécanicien.

Belliard (Alfred-Jules), second maître mécanicien.

Delouche (Alfred-Henri-Joseph), second maître mécanicien.

Nicol (Jean-François-Marie), second maître de manœuvre.

Desprès (Joseph-Allain-Marie), second maître de timonerie.

Salmon (Théophile-Marie), second maître patron pilote.

Patard (Marcel-Emile), quartier-maître électricien.

Houard (Joseph-Marie), quartier-maître électricien.

Chevry (Marcel-Emile), quartier-maître mécanicien.

Bissaud (Paul-Léon), quartier-maître mécanicien.

Équipage du sous-marin de haute mer *Vendémiaire* vers fin Février 1912



□ Cette photographie montrant l'équipage du sous-marin de haute mer *Vendémiaire* a été prise peu avant la fin du mois de Février 1912. Les deux officiers assis au centre au premier rang étaient :

— Le lieutenant de vaisseau **Antoine Jean-Marie Xavier de MEAUX**, du port de Cherbourg, qui fut nommé au commandement du bâtiment par une décision présidentielle du 16 septembre 1910 (*J.O. 18 sept. 1910, p. 7.777*) mais qui avait pris ce commandement par anticipation le 1^{er} septembre 1910 (*Annuaire de la Marine 1912, p. 783*). Il avait été précédemment désigné pour suivre les travaux d'achèvement du bâtiment début Mai 1910 (*J.O. 8 mai 1910, p. 4.067*).

Début Janvier 1912, il fut désigné pour servir à la 1^{re} Section de l'État-major général au Ministère de la Marine (*J.O. 12 janv. 1912, p. 554*). En conséquence, il débarqua le 20 février 1912 (*Ibid.*).

— L'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe **Constantin Joseph DANIC**, du port de Brest, qui fut désigné en qualité d'officier en second courant Août 1910 (*J.O. 18 août 1910, p. 7.101 — Liste de destinations*) et qui prit ses fonctions le 1^{er} septembre 1910 (*Annuaire de la Marine 1912, p. 783*).

État-major du sous-marin de haute mer *Vendémiaire* lors de sa perte

— **PRIOUL Maurice Vincent Marie Hilaire**, né le 7 septembre 1875 à Vannes (*Morbihan*), place du Marché au Seigle (*Registre des actes de naissance de la ville de Vannes, Année 1875, f° 54, acte n° 306*). Lieutenant de vaisseau, **commandant**.

Admis le 30 septembre 1893 à l'*École navale* ayant été classé 59^e sur une liste de 75 élèves (*J.O. 17 sept. 1893, p. 4.750*). Par décret du 10 août 1896 (*J.O. 12 août 1896, p. 4.631*), promu au grade d'aspirant de 1^{re} classe à compter du 5 octobre 1896 ayant été classé 69^e sur une liste de 71 promus ; attaché au port de Cherbourg. Par décret du 27 septembre 1898 (*J.O. 20 sept. 1898, p. 6.112*), promu au grade d'enseigne de vaisseau à compter du 5 octobre 1898 ayant été classé 67^e sur une liste de 69 promus. Par décret du 16 mai 1907 (*J.O. 17 mai 1907, p. 3.571*), promu au grade de lieutenant de vaisseau. Avait été nommé au commandement du sous-marin de haut mer *Vendémiaire* par une décision présidentielle du 16 janvier 1912 (*J.O. 18 janv. 1912, p. 597*).

- Fils de **Vincent Marie PRIOUL**, né le 11 mai 1835 à Hennebont (*Morbihan*), décédé le 12 juin 1900 à Lourdes (*Hauts-Pyrénées*) (*Registre des actes de décès de la ville de Lourdes, Année 1900, f° x, acte n° 127*), contrôleur général de 1^{re} classe de l'administration de l'armée (25 juin 1883), conseiller d'État en service extraordinaire (4 janv. 1887). Et d'**Émilie Marie LE JOUBIUX**, née le 5 février 1851 à Vannes, décédée le 28 novembre 1934 à Pont-l'Abbé (*Finistère*) (*Registre des actes de décès de la commune de Pont-l'Abbé, Année 1934, f° 26, acte n° 147*), sans profession. Époux ayant contracté mariage à Vannes, le 27 janvier 1870 (*Registre des actes de mariage de la ville de Vannes, Année 1870, f° 12, acte n° 24*).

- Époux de **Mary Ernestine Louise LABROSSE**, née le 4 juin 1880 à Paris, au 29, rue de Ponthieu (*VIII^e Arr.*) (*Registre des actes de naissance du VIII^e arrondissement de la ville de Paris, Année 1880, f° 107, acte n° 795*), décédée le 26 octobre 1944 à Saint-Évarzec (*Finistère*), sans profession, avec laquelle il avait contracté mariage à Paris (*VIII^e Arr.*), le 14 janvier 1902 (*Registre des actes de mariage du VIII^e arrondissement de la ville de Paris, Année 1902, f° 19, acte n° 36*).

Fille d'**Henry Ferdinand Édouard LABROSSE**, né le 21 mai 1841 à Courbevoie (*Seine — aujourd'hui Hauts-de-Seine*), décédé le 12 février 1912 à Paris (*XVI^e Arr.*) (*Registre des actes de décès du XVI^e arrondissement de la ville de Paris, Année 1912, f° 30, acte n° 236*), trésorier général des *Invalides de la Marine*. Et d'**Alice Marie Jeanne SENTIS**, né le 16 juillet 1849 à Paris (*II^e Arr.*), décédée le 28 mars 1915 à Paris (*XVI^e Arr.*) (*Registre des actes de décès du XVI^e arrondissement de la ville de Paris, Année 1915, f° 77, acte n° 600*), sans profession.

— **AUDIC Michel Jean Eugène Marie**, né le 12 septembre 1886 à Donville-les-Bains (*Manche*), village Gerbette (*Registre des actes d'état civil de la commune de Donville-les-Bains, Année 1886, f° 11, acte n° 22*). Enseigne de vaisseau de 1^{re} classe, **officier en second**.

Classe 1906, n° 514 au recrutement de Granville. Admis le 30 septembre 1903 à l'*École navale* ayant été classé 31^e sur une liste de 60 élèves (*J.O. 17 sept. 1903, p. 5.802*). Par décret du 4 août 1906 (*J.O. 7 août 1906, p. 5.633*), promu au grade d'aspirant de 1^{re} classe à compter du 5 octobre 1906 ayant été classé 51^e sur une liste de 60 promus ; attaché au port

de Cherbourg. Par décret du 7 octobre 1908 (*J.O. 9 oct. 1908, p. 6.903*), promu au grade d'enseigne de vaisseau à compter du 5 octobre 1906 ayant été classé 51^e sur une liste de 60 promus. Avait été désigné au choix en qualité d'officier en second du sous-marin de haute mer **Vendémiaire** courant Mai 1912 (*J.O. 15 mai 1912, p. 4.477 — Liste de destinations*), fonctions qu'il prit le 1^{er} juin 1912.

- Fils de **Jean Eugène Marie AUDIC**, né le 10 novembre 1820 à Pontivy (*Morbihan*), décédé le 26 février 1898 à Donville-les-Bains, village Gerbette (*Registre des actes de décès de la commune de Donville-les-Bains, Année 1898, f° 4, acte n° 6*), professeur d'hydrographie de 2^e classe à Granville. Et de **Marie Françoise BESNARD**, née le 21 juillet 1846 à Saint-Nicolas-près-Granville (*Manche*) (*Registre des actes d'état civil de la commune de Saint-Nicolas-près-Granville, Année 1846, f° 45, acte n° 124*), décédée le ... à ... (...), sans profession. Époux ayant contracté mariage à Granville (– d° –), le 29 novembre 1876 (*Registre des actes de mariage de la ville de Granville, Année 1876, f° 48, acte n° 61*).

- Petit-fils d'**Antoine Marin BESNARD**, né le 12 janvier 1798 à Granville, décédé le 16 mai 1849 sur le Grand Banc de Terre-Neuve à bord du brick **Louis** (*Capitaine Alphonse LE SAGE*), armé à la grande pêche à Granville, à bord duquel il était embarqué en qualité de saleur (*Registre des actes de décès de la commune de Saint-Nicolas-près-Granville, Année 1850, f° 3, acte n° 52*).

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
des Victimes de la Catastrophe du 8 Juin 1912



MAURICE PRIOUL

Lieutenant de Vaisseau

COMMANDANT LE VENDÉMIAIRE

coulé par le *Saint-Louis*

Audic, Enseigne de Vaisseau, Second.

<i>Leperf</i> (Joseph-Marie), premier-maitre électricien,	<i>Belliard</i> (Alfred-Jules), quartier-maitre mécanicien,
<i>Corne</i> (François-Louis), deuxième maitre électricien,	<i>Matelot</i> (Edmond-René-Ange), quartier-maitre mécanicien,
<i>Juguin</i> (Charles-Marie- Louis), deuxième maitre méc.	<i>Cloquette</i> (Louis Charles-Eugé- ne), quartier-maitre mécanicien,
<i>Lallemand</i> , (Nicolas Ed- mond), deuxième maitre méc.	<i>Delouche</i> (Alfred-Henri-Joseph) quartier-maitre mécanicien,
<i>Salmon</i> (Théophile), quartier-maitre, patron-pilote,	<i>Simon</i> (Emmanuel-Pierre), quartier-maitre mécanicien,
<i>Nivol</i> (Jean-François), quartier-maitre de manœuvre,	<i>Desmedt</i> , (Aimé-Marcel-Irénée), quartier-maitre mécanicien-torpil
<i>Lemeur</i> (Albert-Mathu- rin), quartier-maitre électricien,	<i>Antoine</i> (Marcel-Pierre-Chris- tophe), quartier-maitre méc.-torp.
<i>Lozach</i> (Jean-Marie), quartier-maitre électricien,	<i>Patard</i> (Marcel-Emile), matelot breveté électricien.
<i>Sénéchal</i> François), quartier-maitre électricien,	<i>Houard</i> , (Joseph-Marie), matelot breveté électricien,
<i>Nicolas</i> (Jean-François- Marie), quartier-maitre élec.	<i>Bissaud</i> , (Paul-Léon), matelot mécanicien.
<i>Després</i> (Joseph-Allain-Marie), quartier-maitre de timonerie,	<i>Chevry</i> (Marcel-Emile), matelot mécanicien torpilleur.

• Le Petit Journal, n° 18.062, Dimanche 9 juin 1912, p. 1 et 2.

Le sous-marin VENDEMAIRE a heurté le cuirassé SAINT-LOUIS

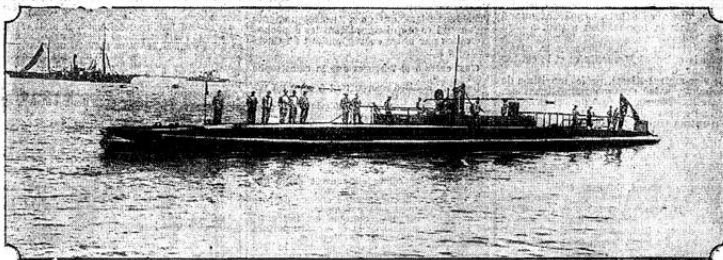
IL A COULÉ AU LARGE DE CHERBOURG, PAR 53 MÈTRES DE FOND

Il y a 24 morts, dont le lieutenant de vaisseau Prioul, qui commandait le sous-marin, et l'enseigne de vaisseau Audic

Hier, à midi, le bruit se répandait dans Paris que la marine française, déjà éprouvée par des catastrophes successives, venait d'être frappée par un nouveau malheur. On disait qu'un sous-marin avait, dans

« navire coulé serait, paraît-il, le Vendémiaire. C'était bien, en effet, le Vendémiaire. Ce sous-marin est du même type que le Pluviôse, dont la catastrophe survenue à Calais dans les circonstances encore

Lallemand (Nicolas-Edmond), deuxième-maitre mécanicien, célibataire ; Salmon (Théophile), quartier-maitre patron-pilote, marié ; Nicol (Jean-François), quartier-maitre de manœuvre, célibataire ;



LE SOUS-MARIN " VENDEMAIRE "

la matinée, coulé au large de Cherbourg avec tout son équipage. La nouvelle était, hélas ! exacte, ainsi que le montre le compte rendu suivant du Conseil des ministres :

« Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières. Pendant la séance, le ministre de la Marine a reçu le télégramme suivant du préfet maritime de Cherbourg, daté de 8 h. 45 :

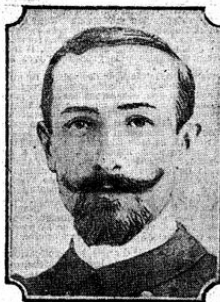
» Sous-marin heurté par « Saint-Louis » à cinq milles Nord-Ouest du cap de la Hague n'a pas reparé; fond 53 mètres. » La « Marseillaise » et le « Gablon » sont sur les lieux. » Sous-marin coulé est le « Vendémiaire ». »

» Le Conseil a chargé M. Delcassé d'exprimer à la Marine les profondes condoléances du gouvernement de la République. Il a décidé, en raison du deuil qui atteint la marine française, que ses membres n'assisteraient ni ce soir, ni demain, à aucune cérémonie, fête ou banquet officiels. Toutefois, étant donné le caractère même de cette cérémonie, le président du Conseil et le ministre des Finances se rendront demain, à l'inauguration, à La Faloise (Somme), du monument élevé à la mémoire des ouvriers de la note morts victimes de leur dévouement. Les fêtes officielles qui devaient suivre sont supprimées. »

D'autre part, notre correspondant de Cherbourg nous adressait, dès le premier moment, le télégramme suivant :

Cherbourg, 8 Juin. Le vice-amiral de Marolles, comman-

présentes à toutes les mémoires mit en deuil la marine française. Il était, me dit-on, commandé par le lieutenant de vaisseau Prioul, dont le second était l'enseigne de vaisseau Audic. Le Vendémiaire, construit en 1910, avait 51 mètres de longueur, 4 m. 97 de largeur, son tirant d'eau était de 3 m. 12 et sa force motrice de 700 chevaux. Sa vitesse était de 12 nœuds. L'enseigne de vaisseau Audic était em-



Le lieutenant de vaisseau PRIOUL commandant du sous-marin (Cl. FOUCAUD, TONNIN)

barqué seulement depuis trois jours sur le Vendémiaire.

Tout le matériel de sauvetage dont dispose le port de Cherbourg a été embarqué sur le remorqueur Buffle, et se

présentes à toutes les mémoires mit en deuil la marine française. Il était, me dit-on, commandé par le lieutenant de vaisseau Prioul, dont le second était l'enseigne de vaisseau Audic. Le Vendémiaire, construit en 1910, avait 51 mètres de longueur, 4 m. 97 de largeur, son tirant d'eau était de 3 m. 12 et sa force motrice de 700 chevaux. Sa vitesse était de 12 nœuds. L'enseigne de vaisseau Audic était em-

barqué seulement depuis trois jours sur le Vendémiaire. Tout le matériel de sauvetage dont dispose le port de Cherbourg a été embarqué sur le remorqueur Buffle, et se

Peu après, notre correspondant nous envoyait la nouvelle dépêche suivante :

Comment s'est produite la catastrophe

(Dépêche de notre correspondant)

Cherbourg, 8 Juin.

Voici, d'après ce qui semble établi actuellement, comment s'est produite la catastrophe.

La tempête étant apaisée, la troisième escadre au complet avait appareillé hier de Brest pour Cherbourg d'abord et ensuite pour le Pas de Calais.

L'escadille de torpilleurs de la défense mobile et les sous-marins de Cherbourg avaient appareillé quelques heures auparavant pour attaquer l'escadre en cours de route.

Le grand remorqueur neuf Atlas était également parti avec l'escadre, pour effectuer un exercice de remorquage de cuirassé.

La composition de la troisième escadre était la suivante :

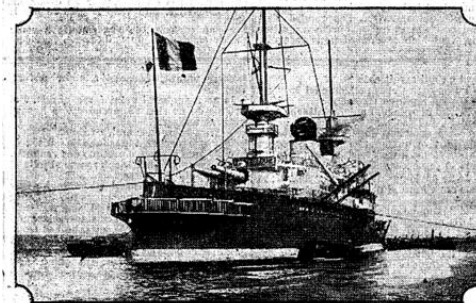
1^{re} Division. — Cuirassé St-Louis, portant pavillon du vice-amiral de Marolles, commandant en chef la 3^e escadre, commandé par le capitaine de vaisseau André Fout ; cuirassé Gédéon, commandé par le capitaine de vaisseau Aubry ; Charlemagne commandé par le capitaine de vaisseau Nissen.

2^e Division. — Cuirassé Masséna, capitaine de vaisseau Fournier ; cuirassé Bouvet, capitaine de vaisseau Gochaux du Plessis ; cuirassé Jauréguiberry, capitaine de vaisseau Pallier.

DIVISION LÈGÈRE. — Croiseur-cuirassé Gloire, portant le pavillon du contre-amiral Favereau, commandé par le capitaine de vaisseau Barbin ; croiseur-cuirassé Conde, capitaine de vaisseau Carré ; la Marseillaise, capitaine de vaisseau de la Roche Beaucourt.

DIVISION DE CONTRE-TORPILLEURS. — Contre-torpilleur Dumet, commandé par capitaine de vaisseau Saladin, commandant la flottille ; contre-torpilleur de vaisseau Saussé ; Obusier, lieutenant de vaisseau Héneuse ; Oriflamme, lieutenant de vaisseau Bichemin ; Renard, lieutenant de vaisseau Saussé ; Oubier, lieutenant de vaisseau Valdenaire ; Carquois, lieutenant de vaisseau Baudouin ; Tromblon, lieutenant de vaisseau Bouis, et Baliste, lieutenant de vaisseau de Marquerie.

Comme cela se pratique couramment à chaque déplacement d'escadre, l'attaque de la force navale commandée par le vice-amiral de Marolles par les sous-marins de



LE " SAINT-LOUIS ", CUIRASSÉ D'ESCADRE (Collection H. L.)

dans en chef de la troisième escadre, vient de communiquer officiellement, à la préfecture maritime, la note suivante :

« A 6 h. 15 du matin, l'escadre en ligne de file se trouvait à l'ouverture du raz Blanchard, quand un sous-marin sortit brusquement de l'eau sur l'étrave du Saint-Louis, trop près pour que ce navire ait eu le temps de manœuvrer pour l'éviter. Le sous-marin n'a pas reparé. Il est coulé par 53 mètres de fond, à 5 milles dans le Nord-Ouest de la Hague. L'est cadre a stationné une heure un quart sur le lieu de l'accident, qu'elle a marqué par une bouée, mais, la brume arrivant, elle a dû continuer sa route sur Cherbourg, laissant la Marseillaise et le contre-torpilleur Gablon sur place. Le

trouve depuis ce matin sur les lieux de la catastrophe.

La profondeur de l'endroit où est coulé le Vendémiaire et la vitesse des courants dans les parages du raz Blanchard rendent très difficiles, sinon impossibles, les travaux de sauvetage.

Voici la composition de l'équipage :

Prioul, lieutenant de vaisseau, marié ; Audic, enseigne de vaisseau, célibataire ; Leperj (Joseph-Marie), premier-maitre électricien, marié ; Corne (François-Louis), deuxième-maitre électricien, marié ; Juguin (Charles-Marie-Louis), deuxième-maitre mécanicien, marié ;

Cherbourg se prononça dès qu'elle fut à proximité du grand port de guerre. L'attaque réelle eut lieu à la hauteur de la pointe de la Hague.

Les sous-marins, ainsi qu'il est d'usage, s'étaient vu attribuer un secteur à chacun en vue de l'attaque et le Vendémiaire était chargé du secteur le plus avancé, situé entre l'île d'Aurigny et le cap de la Hague.

LA COLLISION

Il était environ sept heures. Le cuirassé amiral *Saint-Louis*, qui marchait en tête de l'escadre, avait pénétré dans le secteur ennemi, au raz de Blanchard. Tout le monde était à son poste, mais jusqu'alors aucun sous-marin n'avait été signalé.

Soudain, à quelques mètres du cuirassé, à l'avant, un périscope sortit de l'eau ; un sous-marin qui allait émerger était là ! Ce fut, à bord du *Saint-Louis*, un moment d'affreuse angoisse ; les ordres avaient été donnés pour faire machine en arrière, mais il était impossible d'éviter la catastrophe. Au moment où le sous-marin se relevait, l'étrave du puissant cuirassé vint l'éventrer par le travers.

Le choc fut bref. A l'avant du *Saint-Louis* un bouillonnement d'air formidable s'éleva et ce fut tout. Le sous-marin avait été coulé. Quelques secondes après, des lattes de bois, débris de la passerelle voisine du navire, vinrent flotter à la surface, puis le naphlé contenu dans le ballast du *Vendémiaire* remonta à la surface de l'eau, couvrant la mer dans un rayon de plusieurs milles.

Le sous-marin coulé gisait maintenant par 53 mètres de fond.

LES PREMIERS SECOURS

Une profonde tristesse serra le cœur de tous ceux qui, à bord du *Saint-Louis*, avaient assisté, impuissants, à la catastrophe. Le cuirassé stoppa et mouilla une bouée à l'endroit du sinistre, puis des signaux apprirent à toute l'escadre le malheur qui venait d'arriver. Le même sentiment de tristesse s'empara de tout le monde.

Pendant une heure, l'escadre resta sur place, essayant de rechercher quelques épaves, quelques débris, espérant quand même. Mais la brume, peu à peu, s'éleva, les navires appareillèrent pour Cherbourg, laissant sur les lieux de la catastrophe le cuirassé *Marseillaise* et le contre-torpilleur *Gabion*.

Le vice-amiral Kiesel, préfet maritime de Cherbourg, avisa presque immédiatement, apparemment sur la *Catapulte*, et se rendit sur le lieu du sinistre.

En même temps, le contre-torpilleur *Bélier* appareilla et, à l'arsenal, l'alarme était donnée. Le *Buffe*, ayant tout un matériel de sauvetage, des chalands préparés en toute hâte accoururent à toute vitesse au raz Blanchard.

Malheureusement, la mer était de plus en plus houleuse, et le courant de plus de cinq nœuds contrariait les opérations. De plus, la bouée indicatrice avait dérivé et il était devenu difficile de repérer la position exacte du sous-marin submergé.

LE RAZ BLANCHARD

Le raz Blanchard, à l'entrée duquel s'est produit l'accident, est situé entre l'île d'Aurigny et la côte du département de la Manche.

Là, les courants atteignent une grande vitesse. Leur rapidité est telle — 5 nœuds environ — qu'elle égale presque celle des sous-marins, qui ne peuvent guère dépasser 6 nœuds, lorsqu'ils sont immergés.

C'est cette intensité des courants qui rend difficiles et même parfois impossibles les plongées des scaphandriers.

On se rappelle, en effet, que lors de l'accident du sous-marin *Pluviose*, la plupart des tentatives des plongeurs ont été annihilées parce que les courants les empêchaient d'aborder l'épave.

Au reste, la profondeur à laquelle le *Vendémiaire* a coulé — 53 mètres — est telle, que les scaphandriers ne peuvent y atteindre, la pression ne leur permettant pas de dépasser trente mètres.

LE DEUIL A CHERBOURG

Le vice-amiral Kiesel, préfet maritime, vient de rentrer, avec les ingénieurs, du lieu de la catastrophe. Bien que tout le monde veuille garder encore le silence, il n'y a aucune illusion à se faire. Le *Vendémiaire* est définitivement perdu.

Les sondages opérés près de la bouée que l'escadre avait mouillée n'ont fait retrouver aucune trace du sous-marin. En effet, l'endroit où il a coulé est réputé un des plus dangereux du passage, à cause des courants qui s'y rencontrent, et il est certain que le *Vendémiaire*, portant dans ses flancs son malheureux équipage, a été entraîné loin de l'endroit où il a coulé. Tout espoir d'en retirer un seul cadavre ou même un seul morceau doit donc être définitivement abandonné.

Aussi dès que la triste nouvelle s'est répandue dans Cherbourg, la consternation a été générale.

La préfecture maritime, tous les établissements maritimes et militaires ainsi que l'escadre ont arboré leur pavillon en berne. M. Mahieu, député-maire, a donné aussitôt l'ordre aux établissements municipaux de se joindre à ce deuil en mettant également leur pavillon à mi-mât.

En ville, toutes les maisons particulières ont également arboré des drapeaux cravatés de crêpe.

Bien que le rapport, transmis d'urgence au ministère de la Marine, ne soit pas connu, il est certain que la brume qui régnait en mer est la cause principale de l'accident. L'escadre était elle-même en retard, et quand les sous-marins reçurent

par télégraphie sans fil des contre-torpilleurs placés en vedette, la nouvelle que l'ennemi s'approchait, ils prirent immédiatement leurs dispositions de combat.

Mais, soit que l'escadre, en voulant rattraper le temps perdu, arrivât trop vite, soit que le sous-marin *Vendémiaire*, trompé par la distance, se relevât trop tard pour se faire voir du *Saint-Louis*, le choc fatal se produisit. Les sous-marins *Floral* et *Messidor*, qui se trouvaient à l'avant et à l'arrière du *Vendémiaire*, ont les premiers constaté le malheur.

UN CONSEIL D'ENQUETE

L'amiral de Marolles a nommé un conseil d'enquête, sous la présidence du contre-amiral Adam, commandant la deuxième division de la troisième escadre.

D'autre part, le préfet maritime a télégraphié que vers dix heures, il était impossible de préciser l'emplacement exact de la catastrophe, la bouée ayant dérivé et disparu.

On estime que le sauvetage du bâtiment est impossible.

Au Ministère de la Marine

LE MINISTRE DE LA MARINE EST PARTI POUR CHERBOURG

Aussitôt après le conseil des ministres, M. Delcassé, ministre de la Marine, très affecté du nouveau malheur qui frappe la marine française, décida de se rendre à Cherbourg.

Accompagné par le lieutenant de vaisseau Roussel, son officier d'ordonnance, le ministre, après un court passage rue Royale, se rendit directement à la gare Saint-Lazare, où il prit le train de 3 h. 50 arrivant à Cherbourg à 10 h. 45.

Avant de monter dans le train, M. Delcassé a exprimé aux personnes présentes combien cette nouvelle catastrophe, qui atteinte la marine française, l'attristait profondément.

Au ministère de la Marine, c'est un des officiers d'ordonnance de M. Delcassé, le lieutenant Millot, qui nous a donné sur l'accident les quelques renseignements qu'on va lire et qui complètent les dépêches envoyées par notre correspondant de Cherbourg :

C'est entre 6 et 7 heures que la catastrophe s'est produite.

Le *Saint-Louis* a aperçu tout à coup un périscope sur son avant.

C'était le submersible *Vendémiaire*. Il était trop tard pour faire manœuvre arrière.

L'abordage inévitable se produisit, déterminant à la surface des eaux de terribles remous et des bouillonnements.

On prit aussitôt à bord du *Saint-Louis* toutes les dispositions pour secourir le *Vendémiaire*.

Mais déjà le submersible avait coulé par 53 mètres de fond et dans la vase.

A cette profondeur aucune chance de sauvetage ne pouvait être envisagée.

Le *Saint-Louis* qui, croit-on, est indemne, est le bateau amiral de la 3^e escadre portant le pavillon du vice-amiral de Marolles.

Vingt-cinq hommes et deux officiers, le lieutenant de vaisseau Prioul, âgé de 35 ans, commandant le sous-marin et l'enseigne de vaisseau Audic, étaient à bord.

Le lieutenant de vaisseau Prioul comptait parmi les officiers de marine les plus expérimentés.

Il s'était fait une spécialité de la navigation sous-marine.

Il s'était déjà trouvé à la tête de l'équipage de deux ou trois autres bâtiments du même type, et il était très au courant de la manœuvre de ces dangereuses unités de combat.

La nouvelle a été connue vers neuf heures et demi au ministère de la Marine, où elle a causé une grande émotion.

Le lieutenant de vaisseau Millot nous dit quel a été particulièrement le chagrin de M. Delcassé.

Mais, ajoute l'officier d'ordonnance, il faut malheureusement s'attendre à de pareilles catastrophes, ce sont des dangers inhérents à la navigation sous marine. Pour avoir des submersibles avec des équipages exercés, capables de nous rendre les immenses services qu'on attend d'eux en cas de guerre, il faut courir des risques plus grands qu'avec les autres unités de combat.

Evidemment, le malheur des voisins ne gûit pas le nôtre. Mais il aide à la résignation. En constatant que les marines des autres pays sont aussi éprouvées au moins que la nôtre, notre souffrance, devant les catastrophes comme celle du *Pluviose*, il y deux ans, et celle d'aujourd'hui, notre souffrance morale devient moins aiguë. Et cette constatation, nous pouvons la faire. La marine allemande a eu ses épreuves. Et, il y a deux mois, l'Angleterre, la nation amie, perdait un sous-marin et son équipage au large de l'île de Wight.

Notre tristesse, malgré ces constatations, reste très grande, car il ne faut guère, bien que toutes les diligences aient été faites, il ne faut guère espérer sauver quelques-unes des existences, si précieuses pour la patrie, qui se trouvaient à bord du *Vendémiaire*.

Comme on le voit d'après les explications officielles qu'on vient de lire, l'accident, qui coûte à la marine française la perte du *Vendémiaire*, s'est produit dans des circonstances à peu près analogues à celles dans lesquelles a péri le sous-marin *Pluviose*.

Chez Mme Prioul

Nous avons pu joindre, dans l'après-midi d'hier, à son domicile, 44, rue du Cherche-Midi, où elle occupe un luxueux appartement entièrement garni de meubles et d'objets anciens, Mme Prioul, la mère du lieutenant de vaisseau Maurice Prioul, commandant le *Vendémiaire*.

Mme Prioul, qui vient d'apprendre l'affreuse nouvelle et qui s'apprete à quitter Paris, veut bien cependant nous recevoir,

et c'est d'une voix entrecoupée de sanglots qu'elle nous dit ces quelques mots.

— Dès son plus jeune âge, mon fils voulait être officier de marine. Il fit les études nécessaires et passa brillamment tous ses examens.

Plus tard, il se passionna pour la navigation sous-marine, et il émit étonnamment la question, puis il sollicita le commandement d'un sous-marin.

Ses chefs le tenaient pour un officier de valeur et de grand avenir. Il était considéré comme très prudent et certainement cette catastrophe n'est pas le résultat d'une faute ni d'une imprudence de sa part.

Il aimait trop ses hommes pour les exposer à un danger quelconque.

Courageux, brave à l'exès, téméraire même, mon fils ne refusait jamais un poste périlleux, mais si d'autres devaient s'y trouver avec lui, il s'efforçait de réduire, pour eux, le danger à son strict minimum.

Se mort est pour moi la fin de ma vie. J'avais déjà perdu mon mari et ma fille et il ne me restait plus que lui, lui seul, et le voilà parti à son tour.

A ces mots, une atroce douleur se peignit sur le visage de la malheureuse mère dont les yeux laissent couler des larmes qui roulent sur ses joues amaigries par le chagrin.

Nous prenons alors congé de Mme Prioul qui ajoute, en nous reconduisant, qu'elle aura pris le train dans la soirée pour se rendre à Cherbourg, auprès de ses trois petits-enfants et de sa belle-fille qui est sur le point d'être mère pour la quatrième fois.

Une lettre

du président du Conseil

M. Raymond Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, vient d'envoyer au président de l'Association des employés et ouvriers des chemins de fer la lettre suivante :

Paris, le 8 Juin 1912.

Monsieur le Président,

Par une douloureuse coïncidence, voici qu'à deux années de distance, une nouvelle catastrophe met en deuil la marine française, au moment où votre association célèbre sa fête générale.

Le 29 mai 1910, mes collègues et amis, MM. Briant et Millerand, alors président du Conseil et ministre des Travaux publics, devaient représenter le gouvernement et ouvrir le banquet. La cruelle disparition du sous-marin *Pluviose* les a empêchés de se rendre à votre aimable invitation.

Aujourd'hui, c'est le *Vendémiaire* qui vient de sombrer à son tour avec deux officiers et vingt-trois hommes d'équipage.

Je sais quelle part, vos camarades et vous, vous prendrez à ce malheur national et je me rappelle l'adieu ému que vous avez vous-même adressé, il y a deux ans, à vos frères victimes de l'épouvantable drame de la mer qui vient de se reproduire dans des circonstances si tragiques.

Vous comprendrez sans peine qu'en présence d'un tel désastre, le gouvernement ait décidé de ne participer en ce moment à aucune cérémonie. Une seule exception a été faite pour celle que je dois présider demain à la Falaise, en souvenir de trois travailleurs de la voie ferrée, tombés eux-mêmes au champ d'honneur.

Vous m'excuserez de ne pouvoir vous porter, ce soir, comme je l'avais espéré, le témoignage du vif intérêt qu'inspire au gouvernement de la République votre belle œuvre de prévoyance et de solidarité.

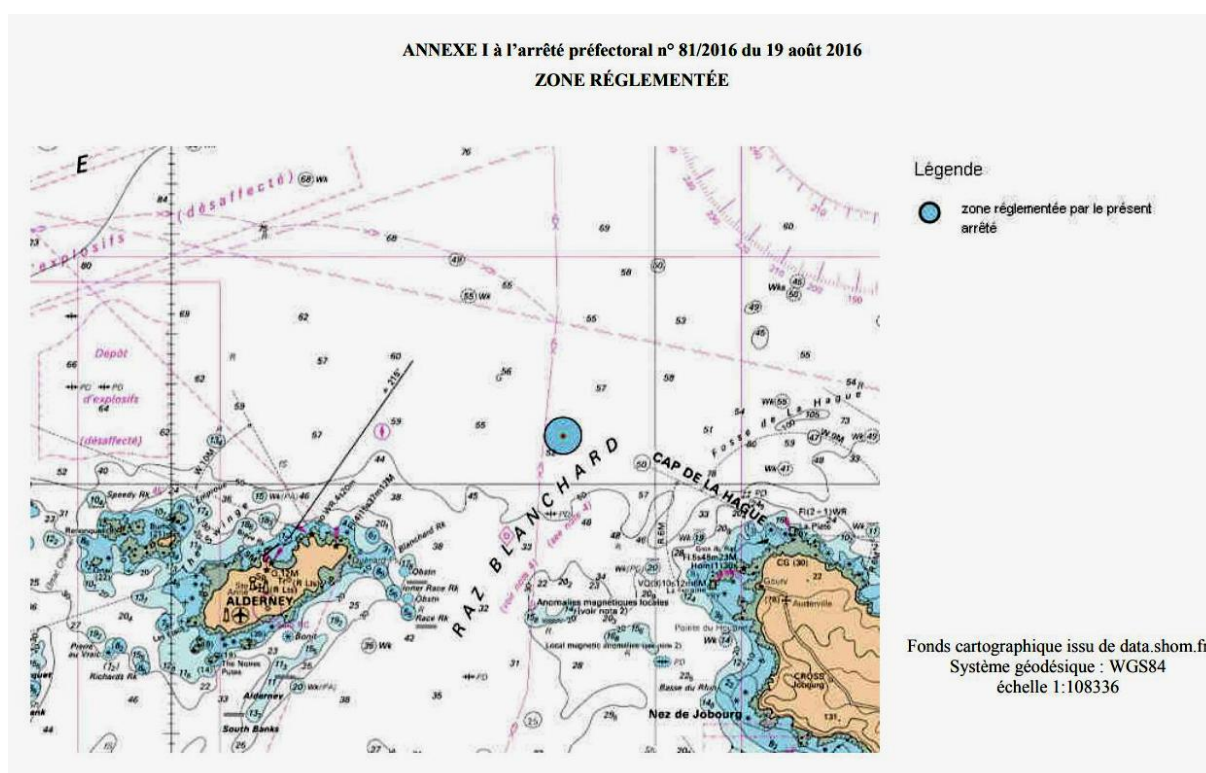
Croyez, Monsieur le Président, à mes sentiments les plus dévoués.

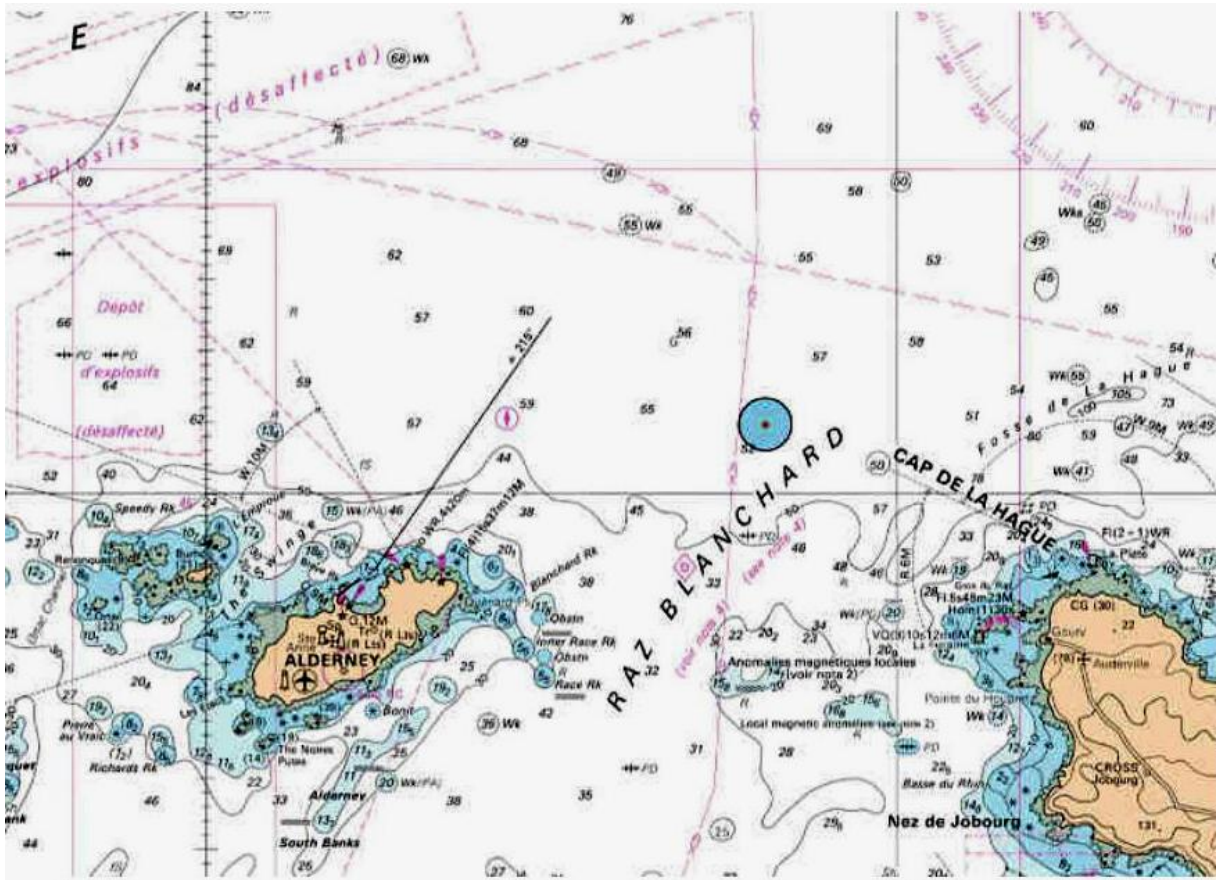
R. POINCARÉ.

Position de l'épave du sous-marin de haute mer *Vendémiaire*

[Position exprimée selon le référentiel WGS 84 : 49°45,95' N et 002°2,85' O]

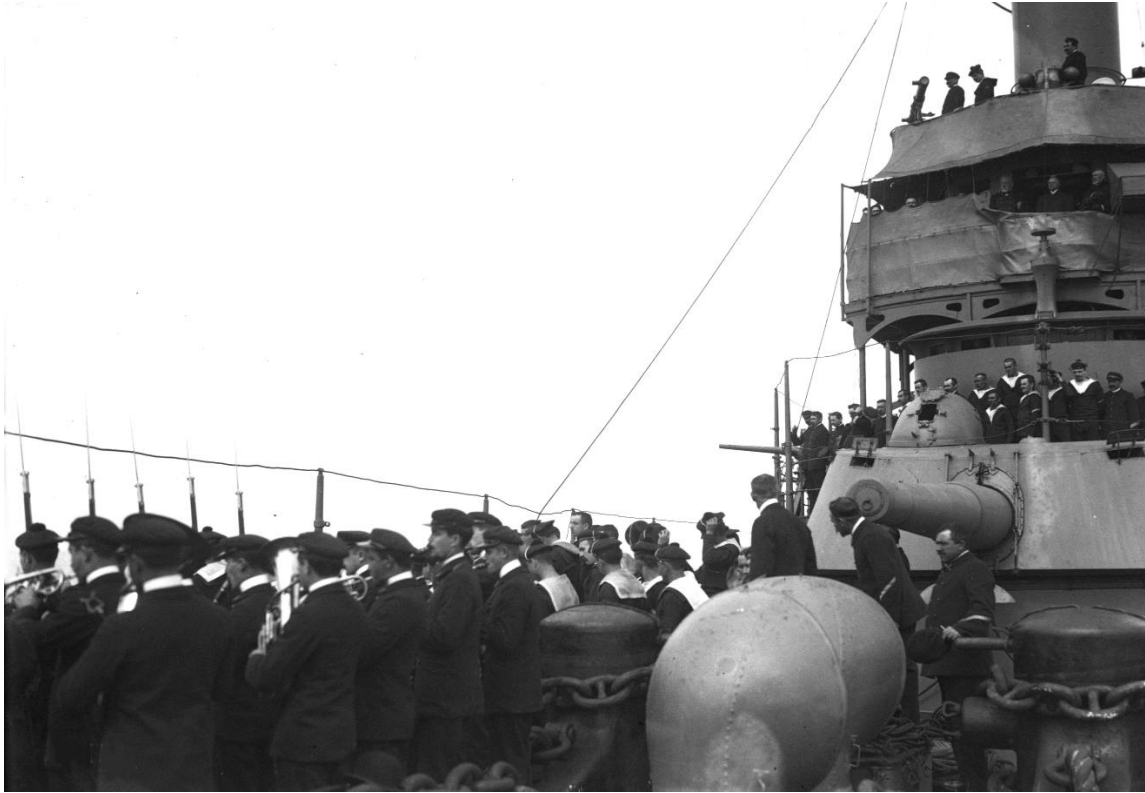
- Arrêté du Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, n° 81/2016 du 19 août 2016 interdisant temporairement le mouillage des navires, engins et embarcations ainsi que la plongée à la suite de la découverte d'une épave contemporaine dans le Raz Blanchard, Annexe I.





**Hommage rendu aux disparus par l'équipage
du croiseur cuirassé *Saint-Louis***

[12 juin 1912]







*Bibliothèque nationale de France ~ Département Estampes et photographie
Photographies de presse de l'Agence Rol
Réf. : Rol 21.144, Rol 21.147, Rol 21.148 et Rol 21.149,*



*Bibliothèque nationale de France ~ Département Estampes et photographie
Photographies de presse de l'Agence Rol
Réf. : Rol 21.151 et Rol 21.150*

Composition des états-majors du cuirassé d'escadre *Saint-Louis* à la date du 1^{er} janvier 1913

SAINT-LOUIS, cuirassé d'escadre.

9,300 ch. — 22 canons. — L.

(1^{re} Armée navale. — 3^e Escadre.)

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

De Marolles (L. R. G.), *Vice-amiral, Commandant la 3^e Escadre.* (11 novembre 1911.)

Amet (J. F. C.), *Capitaine de vaisseau, Chef d'Etat-major.*

Du Couédic de Kérérant (H. M. L.), *Capitaine de frégate, adjoint au chef d'Etat-major pour le Service de l'artillerie.*

Richard (J. L. F. J.), *Capitaine de frégate, 1^{er} Aide de camp.*

De Ruffi de Pontevez-Gévaudan (J. J. G. M.), *Lieutenant de vaisseau, Aide de camp.*

Dubois (L. A.), *idem, idem.*

Jourdan de la Passardière (F. M.), *idem, idem.*

Johannot (A. E.), *Mécanicien Inspecteur de 1^{re} classe, Mécanicien d'Escadre.*

Ollivier (P. C.), *Commissaire en chef, Commissaire d'Escadre.*

Machenaud (M. G.), *Médecin en chef, Médecin d'Escadre.*

Gervais, *Ingénieur principal, Ingénieur d'escadre.*

Voisin, *Ingénieur de 1^{re} classe d'artillerie navale.*

ÉTAT-MAJOR.

André-Fouet (L. J. M.), *Capitaine de vaisseau, Commandant.* (28 octobre 1911.)

Wolf (J. M.), *Capitaine de frégate, Second.*

Féral (M. A.), *Lieutenant de vaisseau (can.).*

Maurois (A. F. V.), *idem (E. S.).*

Blin (J. M. L. G.), *idem (fus.).*

Bergeon (J.), *idem (torp.).*

Duriez (D. H.), *idem, Chef du service de sécurité.*

Berrogain (L. J. A.), *Enseigne de vaisseau de 1^{re} classe (can.).*

Dillard (R. J. M.), *idem.*

Avice (J.), *idem (torp.) [à déf.].*

Le Cour Grandmaison (P. C. M. J.), *Enseigne de vaisseau de 2^e classe.*

Thuillier (C. L. M.), *Mécanicien en Chef.*

Martinet (P.), *Mécanicien principal de 1^{re} classe.*

Jouanel (E. G.), *idem.*

**Le Goff (F. G. M.), Mécanicien principal de
2^e classe.**
Pinel (L. J.), Commissaire de 1^{re} classe.
Bourçès (H.), Médecin de 1^{re} classe.

Four autres membres de l'équipage des Médus.

[• *Annuaire de la Marine* 1913, p. 799 et 800]

Inauguration de la Croix du Vendémiaire

[Auderville (Manche), 17 novembre 1912]

- *La Dépêche de Brest*, n° 9.969, Mardi 19 novembre 1912, p. 2.

Nouvelles des ports de guerre

CHERBOURG

La croix du « Vendémiaire »

Cherbourg, 18 novembre.

C'est hier dimanche qu'a eu lieu la cérémonie religieuse pour la bénédiction de la croix élevée à la pointe d'Auderville à la mémoire de l'état-major et de l'équipage du sous-marin *Vendémiaire*, naufragé dans le raz Blanchard. Un service, organisé par les autobus de la Hague, a transporté à Auderville un grand nombre de personnes de Cherbourg. D'autre part, toutes les populations de pêcheurs de la Hague, Eculleville, Herqueville, Amonville, Saint-Germain, Jobourg, Beaumont, Vauville, Biville etc., s'étaient rendues à Auderville pour assister à cette imposante cérémonie. Aussi la foule était-elle nombreuse à Auderville, et la petite église était trop petite pour contenir tout le monde.

L'évêque de Coutances, invité par le comité à venir présider cette cérémonie, n'a pas cru devoir accepter cette offre. C'est donc à M. le curé d'Auderville qu'est revenu l'honneur de bénir la croix qui indiquera la tombe de l'héroïque équipage du *Vendémiaire*.

A 2 h. 30, le clergé est parti processionnellement pour se rendre à la croix, suivi d'une foule recueillie. Celle-ci est placée tout à fait à la pointe de Goury, et se trouve aussi près que possible de l'endroit où se perdit le sous-marin. Sur le socle, du côté de la mer, on lit ces mots :

AUX MORTS DU « VENDÉMAIRE »

8 JUIN 1912

Priez pour eux !

De l'autre côté la signature du groupe qui a fait ériger cette croix. De nombreux parents et amis de l'état-major et de l'équipage, quelques-uns venus de Bretagne, assistaient, émus, à cette pieuse cérémonie.

- *Le Journal de La Manche*, n° 931, Mercredi 20 novembre 1912, p. 4.

La Croix du Vendémiaire à Auderville.

— Dimanche a eu lieu la cérémonie religieuse pour la bénédiction de la Croix élevée à la pointe d'Auderville à la mémoire de l'état-major et de l'équipage du sous-marin *Vendémiaire*, naufragé dans le raz Blanchard. Un service organisé par les autobus de la Hague et par M. Yves Le Bihan, négociant, a transporté à Auderville un grand nombre de personnes de Cherbourg. D'autre part, toutes les populations de pêcheurs de la Hague : Eculleville, Herqueville, Omenville, Saint-Germain, Jobourg, Beaumont, Vauville, Biville, etc., s'étaient rendues à Auderville pour assister à cette imposante cérémonie. Aussi la foule était-elle nombreuse à Auderville (environ mille personnes) et la petite église était trop petite pour contenir tout le monde.

A 2 heures et demie le clergé est parti processionnellement pour se rendre à la Croix suivi d'une foule imposante. La croix est placée tout à fait à la pointe de Goury et se trouve aussi près que possible de l'endroit où se perdit le sous-marin. Cette croix est de forme élégante; sur le socle du côté de la mer on lit ces mots :

Aux morts du Vendémiaire

8 juin 1912

Priez pour eux

De l'autre côté la signature du groupe qui a fait ériger cette croix.

M. le Supérieur de l'internat Saint-Paul a prononcé un discours à la fois religieux et patriotique.

- *Le Phare de La Manche*, n° 93, Mercredi 20 novembre 1912, p. 3.

Auderville. — *La croix du Vendémiaire.* — Dimanche dernier a eu lieu la cérémonie de la bénédiction de la croix élevée à la pointe d'Auderville, à la mémoire de l'Etat-Major et de l'équipage du sous-marin *Vendémiaire*, naufragé dans le raz Blanchard. Un service, organisé par les autobus de la Hague et par M. Yves Le Bihan, négociant, a transporté à Auderville un certain nombre de personnes de Cherbourg. D'autre part, toutes les populations de pêcheurs de la Hague, Eculleville, Herqueville, Omonville, Saint-Germain, Jobourg, Beaumont, Vauville, Biville, etc., s'étaient rendues à Auderville pour assister à cette imposante cérémonie. Aussi la foule était-elle nombreuse à Auderville.

C'est M. le curé d'Auderville qui a béni la croix.

M. le directeur de l'internat Saint Paul a prononcé un discours.